

tions adoptées par les libéraux, ils se permettent l'insulte et la violence. Remplacant la raison par l'injure, le droit par la force brutale, ils s'imaginent triompher de l'opinion publique aussi facilement que de celle de leurs valets, A les entendre, dans les affaires publiques, aucun changement n'est désirable !

La corruption est partout, mais il faut la laisser, pour sauver le ministère ! L'émigration continue d'une manière alarmante, n'en disons rien, les ministres se promettent. Enfin pour tout dire, l'union actuelle des deux provinces, ne peut plus durer, n'importe, les ministres veulent gouverner l'une des provinces par l'autre !

Le résultat de cet antagonisme est facile à prévoir. Si les ministres ne veulent point se soumettre aux bons sens et à la justice, l'opinion publique n'en triomphera pas moins. La lutte actuelle n'est pas celle d'un parti contre un autre, mais de tous les partis contre l'union actuelle des provinces.

Aussi, le changement constitutionnel que tout le monde prévoit et désire, aura-t-il lieu bientôt, tant il est devenu inévitable et nécessaire.

Avant d'en avoir vu les effets, nous ne considérons pas, comme une panacée mais comme un remède, l'union fédérale des deux provinces que l'on veut substituer à leur union législative. Mais ce remède étant le seul applicable actuellement il faut en faire l'essai au plus vite et non pas attendre que le mal soit devenu incurable.

Nous reviendrons sur ce sujet.

LA MAIRIE.

Jusqu'à présent personne ne s'est annoncé comme concurrent du maire Langevin, nous serions même surpris que quel qu'un en manifestât publiquement le désir, car personne ne voudrait se mettre dans une position aussi fautive, aussi critique et disons le mot, aussi ridicule que celle où s'est placé le maire Langevin qui veut être inamovible; en autres termes: personne ne voulant le remplacer dans les circonstances actuelles, et lui ne voulant point être déplacé, il s'ensuit, nécessairement, qu'il n'y aura point de lutte. Les HONNÊTES CITOYENS veulent épargner à la ville de Québec, la honte de voir l'intrigue et la fraude triompher du droit et de la justice comme l'an dernier.

Voici la lettre par laquelle le monsieur Joseph refuse de briguer les suffrages des électeurs :

Messieurs,

Je suis reconnaissant envers les signataires de la réquisition me demandant de venir en avant comme candidat à la pro-

chaine élection de Maire pour cette cité, et, je suis d'autant plus reconnaissant que parmi ces signataires je remarque les noms de plusieurs qui se montrèrent amis sincères lors de la lutte l'hiver dernier.

Je regrette que des circonstances sur lesquelles je ne puis exercer aucun contrôle et une absence projetée dans le cours de l'année prochaine, me contraignent de refuser la demande que vous me faites.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

A. JOSEPH.

Québec, 18 novembre 1859.

Nous apprenons que monsieur Emile Chevalier a cessé, depuis peu, de faire partie de la rédaction du "Pays." L'état de la santé de ce monsieur exigeant du repos est cause de cette retraite qui, nous l'espérons, ne sera que momentanée.

On annonce que le célèbre Charlton opposera monsieur Eadon dans le quartier du Palais. Décidément le Conseil-de-ville devient de plus en plus mal famé!

AUX CORRESPONDANTS.

"VINDICTA."—Laissez calomnier, tout à leur aise, Baptiste Plamondon et ses associés; la justice est lente, mais elle arrive tôt ou tard.

"VERITATS"—Veuillez-nous dire votre nom et nous vous prouverons que la lettre que vous nous avez adressée ne contient que le mensonge.

LA CUISINE AU PHARE BIQUET—Soyez en considération.

On nous apprend qu'à la prochaine élection municipale dans le quartier Saint-Roch, monsieur LeMesurier opposera le docteur Rousseau. Bien que le premier se soit peu mêlé d'affaires publiques, les électeurs du quartier Saint-Roch ne doivent pas hésiter, un seul instant, à le choisir préférablement à leur conseiller actuel. Car si monsieur LeMesurier est un homme nouveau, la position qu'il s'est acquise par son énergie et son habileté, peuvent, au moins, faire espérer qu'il veillera d'aussi près sur les intérêts de ses constituants qu'il a veillé sur les siens; tandis qu'il est admis par tous les hommes sensés que depuis qu'il s'impose au public, le conseiller Rousseau est devenu la risée de tous. Il suffit, qu'au Conseil-de-Ville, il jette un coup d'oeil de travers sur une mesure pour, qu'aussitôt, tous ses collègues ferment les yeux! De plus, dès qu'il paraît vouloir se lever pour la désapprouver ou la défendre, le Conseil de Ville ne contient plus—a part les spectateurs—que deux personnes: le maire et le conseiller Rousseau!

Nous espérons donc que pour l'honneur du Conseil-de-Ville et dans l'intérêt des électeurs du quartier Saint-Roch, on accordera au conseiller Rousseau un congé définitif. Et que ce dernier n'aille pas s'imaginer qu'étant mis à la retraite, il ne pourra plus utiliser, pour son plus grand avantage, les beaux talents, dont l'a doté la providence. Au contraire. Rentré dans la vie privée d'où il n'aurait jamais du sortir, le conseiller Rousseau pourra faire, sur une vaste échelle son commerce de pains d'épice; pratiquer et enseigner l'art de conserver les fièvres farcis, et celui non moins avantageux d'engraisser les chevaux sans leur donner de l'avoine. Il pourra, de plus, braquer, jour et nuit, son télescope sur tous les monticules du pays pour y faire des découvertes astronomiques. Enfin, si l'astronomie lui laisse encore quelques heures de loisir, nous lui conseillons de reprendre son ancien commerce de tisane indépendante et de "langues tricolores," et nous lui prédisons dans cette branche, un succès égal à celui qu'il obtient actuellement en vendant des patates mouillées.

LEMIEUX ET BUSSIÈRE.

LEMIEUX.—Eh! bien capitaine, vous fait-il quelque bon côté de cuir, aujourd'hui? J'en ai des rouges, j'en ai des noirs. (A part: "Mais ce n'est point pour ton foufou né!" A moins que...)

BUSSIÈRE—Je ne viens pas pour acheter du cuir.

LEMIEUX—Ah! c'est vrai, j'y pense, je suis tanneur et vous venez chez moi pour vous faire tanner! (Il l'examine) Je doute que votre peau soit vendable. (A part: "La bête, n'eanmoins, se vendra bien si elle peut entrer dans la Corporation.")

BUSSIÈRE—Assez, assez, monsieur Lemieux, il s'agit d'affaires sérieuses. Je viens vous demander un service.

LEMIEUX—Lequel?

BUSSIÈRE—Celui de ne point m'opposer à la prochaine élection municipale!

LEMIEUX—Vous êtes fou, je crois!

BUSSIÈRE—Je parle sérieusement.

LEMIEUX—Alors je suis obligé de vous dire que je refuse de vous rendre le service que vous me demandez.

BUSSIÈRE—[Il pleure] Ah! vous avez fait, maintenant, votre "chemin," pour quoi ne voulez-vous pas le laisser faire à un jeune homme!

LEMIEUX—Écoutez: Je ne porte point la plume à l'oreille ni le sabre au côté, cependant les électeurs de mon quartier me sollicitent de les représenter de nouveau dans le Conseil-de-Ville. Adressez-vous donc à eux qui seuls peuvent vous rendre le service que vous me demandez.

ATTENTION.

Le capitaine Achille Bussière a l'hon-